

Le 14 mai 2025



Le syndicalisme engagé
au Quotidien



La Fonction publique au cœur des préoccupations de l'intersyndicale !

Nos organisations syndicales CGT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC constatent la grande insuffisance des premières réponses faites par le ministre de la Fonction publique et l'ensemble du gouvernement aux revendications et aux propositions exprimées très massivement notamment dans la grève et les manifestations du 5 décembre dernier ou dans tous les cadres du dialogue social.

Mesurant la gravité des crises aux niveaux international, européen et national, elles réaffirment dans ce contexte la nécessité de préserver le modèle social et les droits qu'il garantit aux citoyen-nes et usager-es. Pour nous, cela passe par la préservation et le développement des services publics, de la fonction publique qui en assume l'essentiel, par la reconnaissance de ses personnels et des missions d'intérêt général qu'elles et ils exercent quotidiennement.

De ce point de vue, nos organisations alertent sur l'orientation choisie par le gouvernement concernant la préparation du budget 2026 qui, si elle devait être confirmée, signifierait suppressions massives d'emplois publics, poursuite du gel de la valeur du point d'indice, affaiblissements et abandons de missions de service public sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-Mer, et cela sur plusieurs années... Il est nécessaire de refuser cette austérité budgétaire pour que d'autres choix soient faits en faveur de la fonction publique et de ses agent-es.

Par leur mobilisation, les personnels ont gagné l'abandon du projet d'augmenter à trois jours le délai de carence en cas d'arrêt de travail pour raison de santé. Néanmoins, le gouvernement a persisté à infliger une réduction de 10 % de la rémunération lorsque les personnels sont placés en congés de maladie ordinaire. Il a aussi maintenu la suppression de la GIPA pour 2024 et 2025 alors même que toutes les rémunérations de la fonction publique ont été affaiblies par les effets de la crise inflationniste des années passées.

L'agenda social adressé aux organisations syndicales par le ministre chargé de la fonction publique ne répond pas en l'état aux revendications et préoccupations des agent-es publics, notamment en matière d'amélioration des rémunérations et des conditions de travail. Tout au plus, de vagues annonces concernant les rémunérations les plus faibles sont faites.

Nos organisations syndicales demandent au gouvernement de rétablir :

- la rémunération complète, sans carence, pendant les jours d'arrêt maladie ordinaire.
- les conditions budgétaires de versement de la GIPA pour 2025

Les agent-es de la fonction publique, fonctionnaires et contractuel-les, exigent notamment :

- des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques,
- des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agent-es contractuel-es,
- l'augmentation de la valeur du point d'indice rétablissant le niveau des rémunérations et des mesures salariales générales au titre des années 2025 et suivantes,
- la refonte des grilles indiciaires,
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

C'est pourquoi nos organisations syndicales CGT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC ont appelé les personnels à se mobiliser lors d'une journée d'action le mardi 13 mai 2025.



Le COSOG va poursuivre sa route en 2026 et le SNUP s'en félicite...

Pour autant, le SNUP n'a pas émis un vote favorable lors du Conseil d'Administration du 29 avril, pourquoi ?

Le SNUP était contre la mise à disposition des personnels administratifs du COSOG. Face à la direction et ses deux alliés, les deux syndicats majoritaires de l'Etablissement public, il a rejoint la CGT et la CFE-CGC en intersyndicale pour améliorer à minima ce projet régressif voulu par la Caisse des dépôts.

Nos trois organisations syndicales se sont mises d'accord sur trois points non négociables, à savoir :

1/ Maintenir les effectifs à 70 au lieu de 65 ;

2/ Pérenniser la prime pour les agents acceptant la mise à disposition ;

3/ Dissocier la convention validant la mise à disposition des personnels de la partie financière par l'ajout d'un avenant au projet.

Nous avons obtenu satisfaction sur les deux premiers points, pas sur le troisième alors que celui-ci ne coûtait rien et qu'il était aussi important que les autres.

Pour rappel, l'intersyndicale ne voulait pas afficher que l'on acceptait la mise à disposition des personnels au motif que nous aurions obtenu une augmentation de l'enveloppe distribuée aux ouvriers. Dans un premier temps, l'idée était de valider une nouvelle convention incluant les mises à jour réglementaires, et dans un second temps, de valider un avenant améliorant la subvention de l'employeur. Comme deux organisations syndicales sur trois de l'intersyndicale avaient accepté de valider cet avenant, celui-ci aurait obtenu sans problème la majorité des deux tiers nécessaires à sa mise en œuvre, et le COSOG aurait été sauvé par tous les syndicats représentatifs de l'EP... Mais la CGT en a décidé autrement.

Le texte présenté au Conseil d'Administration du 29 avril étant identique à celui mis au vote lors de la séance du 27 mars, **le SNUP** a maintenu sa position...

Et il a aussi respecté l'engagement qu'il avait pris devant l'intersyndicale, à savoir l'obtention intégrale de nos trois points revendicatifs.

Un combat se mène jusqu'au bout, et en l'état, il nous restait du temps pour faire avancer nos idées. Il est donc dommage de constater qu'une organisation syndicale nous a fait faux bond en ne respectant pas son engagement. Et c'est d'autant plus dommage quand cette organisation s'appelle la CGT...

Le SNUP a toujours été fidèle à ses valeurs et il le restera.



La bataille du pouvoir d'achat se poursuit en 2025 !